

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/11057/Add.262
26 janvier 1974
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGI 'IS

Rapport supplémentaire sur l'application du cessez-le-feu
au Moyen-Orient

Les renseignements ci-après ont été reçus du Chef d'état-major par intérim de l'ONUST en ce qui concerne la situation dans le secteur Israël-Liban le 25 janvier 1974 :

1. Rapports sur les activités terrestres :

a) PO Hin 1/ : Entre 5 h 26 2/ et 12 heures des membres des forces israéliennes ont réoccupé une position située au point 1799-2788 (coordonnées approximatives), à proximité du poteau-frontière 11.

b) PO Ras : Entre 5 h 35 et 14 h 35 des membres des forces israéliennes ont réoccupé une position située au point 1907-2749 (coordonnées approximatives), au nord du poteau-frontière 19.

c) PO Mar : Entre 6 h 25 et 15 h 45 des membres des forces israéliennes, avec un véhicule, ont réoccupé une position située au point 2004-2904 (coordonnées approximatives) à l'ouest du poteau-frontière 33. Entre 20 h 18 et 20 h 22 tir d'artillerie à travers la ligne de démarcation de l'armistice et entre 20 h 22 et 20 h 29 tir de mortier à travers la ligne de démarcation de l'armistice par les forces israéliennes.

d) PO Khiam : Entre 20 h 19 et 20 h 25 tir d'artillerie par les forces israéliennes à travers la ligne de démarcation de l'armistice.

2. Plaintes des parties :

Des plaintes ont été reçues du Liban selon lesquelles :

a) Le 24 janvier entre 18 h 55 et 19 h 20 des obus d'artillerie provenant du territoire israélien seraient tombés au voisinage de Tair Harfa /point 1705-2811

1/ L'emplacement des postes d'observation est indiqué dans le document S/11057.

2/ Toutes les heures indiquées sont exprimées en Temps universel (TU).

(coordonnées approximatives)]], El Jibrain [point 1724-2806 (coordonnées approximatives)]], Oum Tout [point 1742-2795 (coordonnées approximatives)]], El Fardis [point 2125-3084 (coordonnées approximatives)]] et Ain Jerfa [point 2140-3095 (coordonnées approximatives)]]. Il y aurait eu des dégâts matériels.

b) Le 25 janvier entre 20 heures et 21 heures des obus d'artillerie provenant du territoire israélien seraient tombés au voisinage de Beni Hayiane [point 1957-2940 (coordonnées approximatives)]], Talloussa [point 1951-2933 (coordonnées approximatives)]], Majdel Selm [point 1938-2918 (coordonnées approximatives)]], Mazraat Jslamiye [point 2119-3035 (coordonnées approximatives)]], Halta [point 2128-3020 (coordonnées approximatives)]] et Mazaraat Dharjate [point 2112-3013 (coordonnées approximatives)]]. Il y aurait eu des dégâts matériels.

La plainte a) a été confirmée par les observateurs de l'ONU pour ce qui est du champ d'observation des PO Hin et Mar [voir S/11057/Add.260, par. 1 a) et c)]. La plainte b) a été confirmée par les observateurs de l'ONU pour ce qui est du champ d'observation des PO Mar et Khiam (voir le paragraphe 1 c) et d) ci-dessus).
